



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 03 / 07 / 2024 à 09:52

Date de publication : samedi 22 juin 2024 à 03:19

Type : Constitution SASU

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 10/06/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

OM YOGA

Siège social : 87 Avenue Marcel Anthonioz Villa Francis, 01220 DIVONNE-LES-BAINS

Capital : 1000 € **Objet social** : Organiser et animer des cours de yoga, individuels ou collectifs, dans le cadre

de cours et d'événements. **Président** : Mme Quayzin Nathalie demeurant 1812 chemin de la Vie de l'Etraz 01220 DIVONNE-LES-BAINS élue pour une durée de 99 ans.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont cessibles entre actionnaires, partenaire pacsé, conjoint, ascendants ou descendants uniquement avec avec le consentement de

la majorité des actionnaires représentant au moins les deux tiers des actions. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/a8513859-e438-41e9-bcfd-df7f04d06ab8-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex